

# Requalification urbaine, déplacements

LES **Fiches**  
**OAP** n°1

Traversée de ville | Logements | connexions  
et modes actifs | formes urbaines | commerces

76 Seine-Maritime  
**clau.e**  
Cabinet d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## YVETOT - BOULEVARD URBAIN



### DENSITÉ MINIMALE NETTE

#### • Dans la séquence urbaine la plus dense:

- En front de l'axe de la RD 6015 et au sud de l'axe de la RD 6015:
  - > La forme urbaine recherchée sera l'habitat collectif dans le respect d'une densité minimale nette de l'ordre de 45 logements/ha
- Au nord de l'axe de la RD 6015, en dehors du front de rue donnant sur la RD6015:
  - > Les formes urbaines recherchées seront l'habitat collectif et l'habitat intermédiaire dans le respect d'une densité minimale nette de l'ordre de 30 logements/ha.

#### • Dans le reste du périmètre de l'OAP, les formes urbaines recherchées seront :

l'habitat collectif et l'habitat intermédiaire dans le respect d'une densité minimale nette de l'ordre de 30 logements /ha

### PERMETTRE LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RD 6015 EN BOULEVARD URBAIN FÉDÉRATEUR DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

- Mettre en place une séquence urbaine plus dense (R+2+c)
- Maintenir une implantation du bâti à l'alignement pour faire écho avec le tissu urbain dense du centre-ville
- - - Insufler une harmonisation dans l'implantation du bâti pour structurer l'axe
- Développer un linéaire commercial, en lien avec les commerces du centre-ville  
Requalifier les abords de chaussée afin de valoriser l'espace public pour une lecture urbaine du centre-ville
- Valoriser les seuils d'entrée de centre-ville
- Valoriser les entrées de ville (végétalisation, travail sur la mise en valeur des bâtiments remarquables, etc.)
- ◆ Préserver les vues vers le centre-ville
- Permettre le maintien et le développement des alignements d'arbres autant que possible

→ Communauté de communes  
YVETOT NORMANDIE

→ Commune  
YVETOT

→ Nombre d'habitants  
11 859 hab (2017)

→ Document  
PLU COMMUNAL

→ Approuvé  
MARS 2017

→ Bureau d'études :  
CITADIA - EVEN CONSEIL

→ Surface de l'OAP :  
30 ha

## ENCOURAGER LA MUTATION D'UN AXE URBAIN STRATÉGIQUE

L'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) « Boulevard Urbain » concerne l'ensemble de la traversée de la RD 6015, l'avenue Georges Clémenceau, dans le tissu urbain d'Yvetot.

Cette voie de transit important est bordée de logements, mais aussi de commerces et de services. Pourtant, cette traversée de ville renvoie plus l'image d'un axe routier que celle d'un boulevard urbain. L'OAP s'attache à traiter l'ensemble des thèmes permettant de participer à cette mutation voulue vers un aménagement plus mixte et plus qualitatif.

Elle aborde naturellement la question des déplacements, notamment le partage de la voirie avec les modes actifs, et les connexions avec le reste de la ville (traitement des intersections), mais elles ne se limitent pas à cela, en traitant aussi la question du logement, en demandant une densification en fonction des séquences du boulevard, ainsi qu'une séquence commerciale. Le paysage est lui aussi abordé, en particulier par le biais d'alignements et de perspectives vers la ville.



## POINTS FORTS

- **Prise en compte du tissu urbain situé en front bâti du boulevard dans son « épaisseur »**, couplée à **une réflexion par séquence** et par seuil, permettant de faire ressortir le cœur plus urbain de la traversée.
- Accent mis sur le **partage de la voirie** et en particulier les piétons et les cycles (création de bandes cyclables, parcours sécurisés pour les piétons, pacification des intersections...).
- **Renforcement de la séquence urbaine** en confortant l'alignement des façades, en jouant sur une augmentation de la hauteur bâtie et des formes urbaines plus denses au niveau du front urbain et au sud de la RD 6015.
- **Sectorisation de la densité** en fonction de la localisation par rapport à la RD 6015 grâce à des objectifs de densité nette minimale.



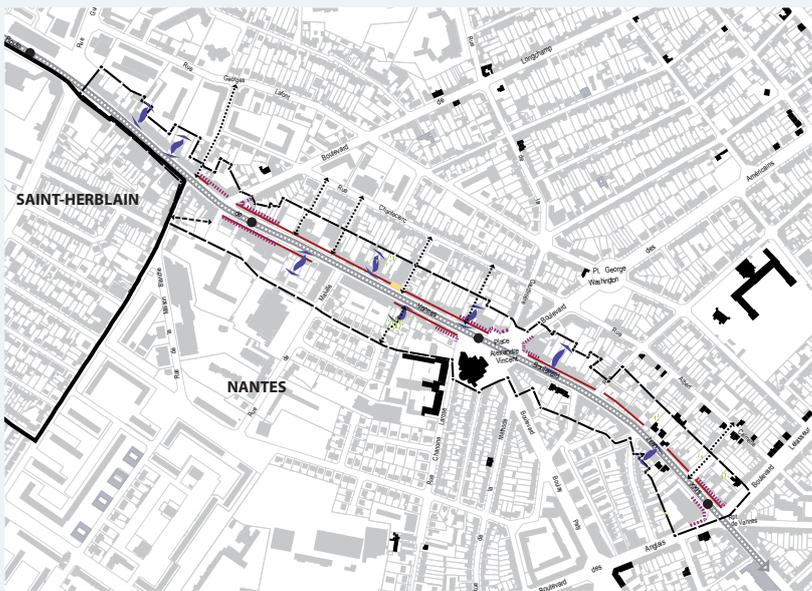
## VECTEURS D'ENRICHISSEMENT

- Une **déclinaison graphique** plus précise des orientations écrites, notamment en matière de « composition paysagère et environnementale », ou de localisation des commerces, permettrait de favoriser leur applicabilité.
- Localiser la gare et le centre-ville sur les schémas d'aménagement permettrait de **traduire certaines des orientations écrites visant à agir sur l'« épaisseur » du bâti** en favorisant les liens entre le boulevard urbain et ces deux quartiers d'Yvetot.

## POUR ALLER PLUS LOIN

## SUR LES OAP D'AXE DE DÉPLACEMENT

- L'OAP ci-dessous est extraite du **PLU métropolitain de Nantes concernant la route de Vannes**. Pour favoriser l'insertion urbaine de la route de Vannes, l'OAP du PLU de Nantes instaure « un principe de liaisons douces à créer / requalifier » perpendiculaire à l'axe principal allant parfois au-delà des limites de l'OAP et « un principe de perméabilité visuelle » à la faveur d'une interruption du front bâti, d'un « boisement à protéger » ou encore d'un « espace à usage public à créer ».



Périimètre de l'OAP Axes de transport en commun Arrêt de transport en commun Liaison douce existante	<p><b>FAVORISER LA MIXITE FONCTIONNELLE ET SOCIALE</b>  <b>Les fonctions urbaines</b>   Linéaire avec commerces en rez de chaussée</p> <p><b>GARANTIR LA QUALITE DE L'INSERTION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGERE</b>  <b>La structuration de l'espace</b>   Principe de liaison douce à créer/requalifier   Espaces à usage public à créer</p>	<p><b>Les formes urbaines et le rapport aux espaces publics</b>   Ligne d'implantation du bâtiment   Principe de perméabilité visuelle   Patrimoine à préserver</p> <p><b>GARANTIR LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE</b>   Boisement à protéger</p>
---	--	---

- Ci-dessous, des illustrations issues de l'OAP d'Yvetot, qui sans aller jusqu'à une coupe de voirie à respecter (ce qu'il est difficile de faire sans une étude précise de conception) donne une idée des attentes pour la requalification du boulevard.



Exemples d'aménagement en boulevard urbain



Exemples d'aménagement de voies de circulation douce